Commune de Vuiteboeuf
Canton de Vaud
District du Jura-Nord vaudois

182931

PLAN FIXANT LA LIMITE DES CONSTRUCTIONS

Échelle 1 : 1'000

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 7 mars 2022 Le Syndic : La Secrétaire :	Soumis à l'enquête publique du 12 mars 2022 au 12 avril 2022 Le Syndic : La Secrétaire :
Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 24 avril 2023 Le Syndic : La Secrétaire :	Soumis à l'enquête publique complémentaire du 3 mai 2023 au 1er juin 2023 Le Syndic : La Secrétaire :
Adopté par le Conseil général dans sa séance du 21 septembre 2023 Le Président : La Secrétaire :	Approuvé par le Département compétent Lausanne, le : 29 AVR. 2025 Le Chef du Département :

Entré en vigueur le : 29 AVR. 2025

Jaquier Pointet SA
Géomètres brevetés
Rue des Pêcheurs 7
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains
024 424 60 70
info@jqpo.ch
www.jqpo.ch

LÉGENDE

- Limite de la commune

LIMITE DES CONSTRUCTIONS

- Limite des constructions existante maintenue approuvée le 25.08.1916 et le 22.01.1921
- Limite des constructions nouvelle
- Front d'implantation obligatoire
- Limite des constructions radiée approuvée le 25.08.1916 et le 22.01.1921

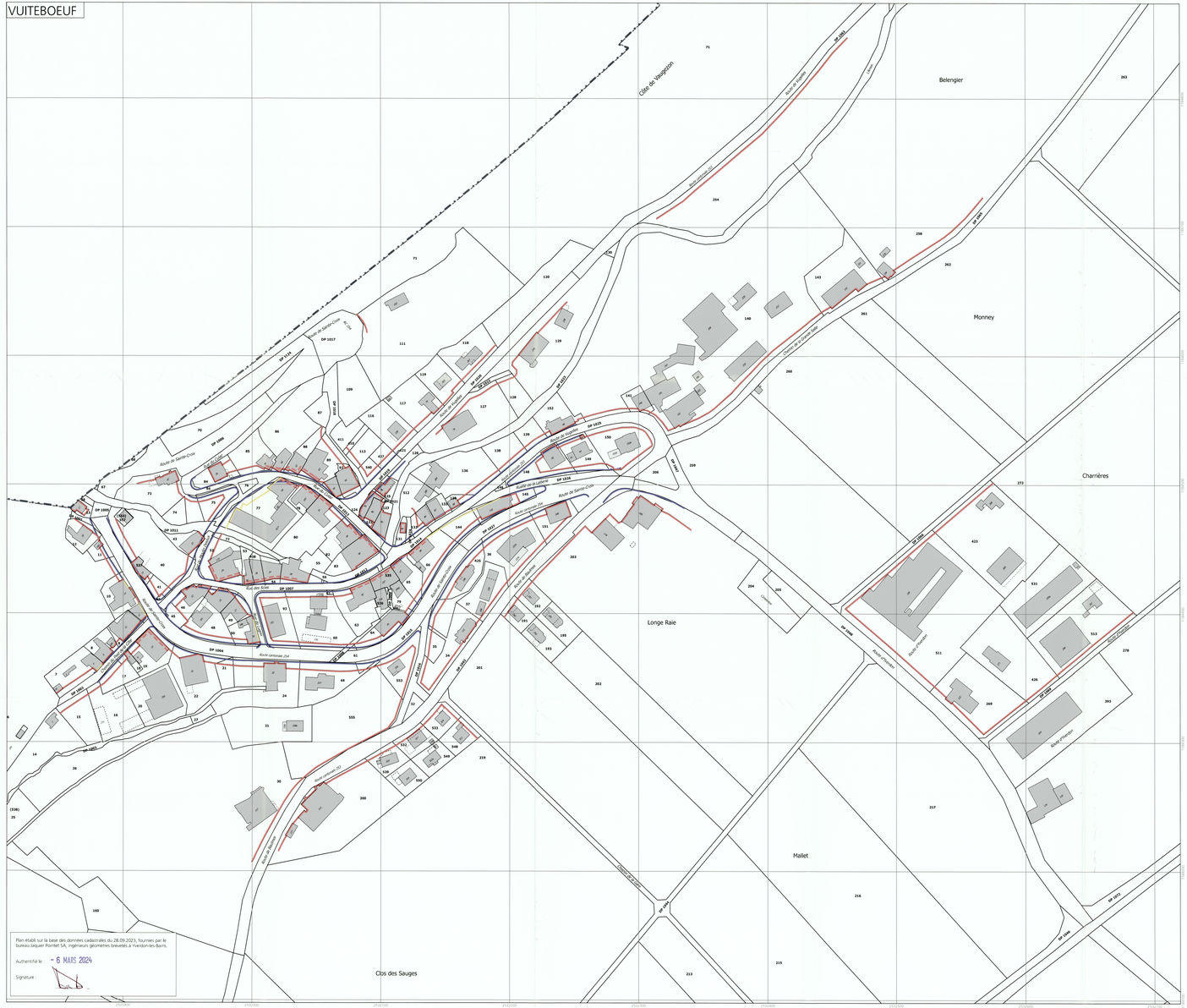
VUITEBOEUF
Belengier
Monney
Charrières
Longe Raie
Mallet
Clos des Sauges
Côte de Vaugeom
Route de Saint-Croix
Route de la Lance
Route de Lausanne
Route de Pomaz
Route d'Orbe
Route de Bonvillars
Route de Chavornay
Chemin de la Fontaine
Chemin du Vieux-Moulin
Chemin du Pré-Neuf
Chemin du Bois-Rond
Chemin du Pré-Rond
Chemin du Pré-Vert
Chemin du Pré-Gaillard
Chemin du Pré-Fleuri
Chemin du Pré-Sec